Signature du premier contrat de réciprocité ville-campagne

10 novembre 2016

Comme rapporté dans un article récent de *Localtis*, début novembre a été signé le premier contrat de réciprocité ville-campagne entre la métropole de Brest et le Pays du Centre-Ouest Bretagne, avec des engagements de l'État, de la région Bretagne, du Conseil départemental du Finistère et de la Caisse des dépôts et consignations. Il s'agit là de l'expérimentation de ces contrats dont la mise en œuvre fait suite à une décision du Comité interministériel aux ruralités de mars 2015. L'objectif est de valoriser des projets fédérateurs (« logique gagnant-gagnant ») et l'ensemble des partenariats urbain-rural sont ciblés. Engagée depuis le printemps 2015, la co-construction entre les acteurs a identifié trois thématiques de coopération : a) économie et insertion, avec notamment le développement de l'export de la production agroalimentaire du Pays via le port de Brest, ainsi que la valorisation des filières alimentaires de proximité ; b) santé, culture et services ; c) énergie et environnement, avec entre autres « l'organisation d'un débouché sur le territoire de Brest Métropole pour la filière bois-énergie en cours de structuration dans le Pays ».

Source : *Localtis*